



## Interpellation de Mme MAVINGA : Valorisation du Conseil consultatif des personnes en situation de handicap.

**Mme Mavinga** souhaite attirer l'attention sur le travail remarquable accompli par le Conseil consultatif communal des personnes en situation de handicap (CCCPSH), auquel elle a eu l'honneur de participer en tant qu'expert délégué par le groupe Epsilon.

Ce Conseil, créé à l'initiative de la commune, a pour mission d'émettre des avis sur les problèmes concrets rencontrés quotidiennement par les personnes concernées par le handicap. Il regroupe des associations engagées ainsi que des citoyens directement touchés et se réunit régulièrement pour formuler des propositions au Collège.

Durant la mandature précédente, de nombreuses activités ont été réalisées, témoignant de l'engagement et du dynamisme de ses membres. Ces actions ont contribué à améliorer l'accessibilité des infrastructures uccloises, à sensibiliser la population aux défis rencontrés par les personnes en situation de handicap et à promouvoir leur inclusion dans la vie communale.

Cependant, des défis subsistent, notamment en matière de mobilité. Le Conseil supérieur national des personnes handicapées souligne que malgré des réglementations ambitieuses, des défauts d'accessibilité demeurent nombreux sur le terrain.

M. l'Echevin Vanraes joue un rôle essentiel de relais entre le CCCPSH et le Collège communal ; ce rôle de lien, de transmission et d'écoute est fondamental pour assurer que les préoccupations, les propositions et les besoins exprimés au sein du Conseil soient bien entendus et pris en compte dans les décisions politiques locales.

Les nouveaux membres du CCCPSH ont été désignés le mois dernier. C'est une équipe engagée, composée de citoyens concernés, d'experts et de représentants d'associations. Leur implication, leur expérience de terrain (car ce sont des personnes qui connaissent les réalités du terrain mieux que personne) et leur volonté d'agir méritent d'être pleinement soutenues. Leur travail collectif, inclusif, c'est plus qu'un engagement politique, c'est un message d'humanité. Et c'est aussi un vrai moteur d'espoir pour beaucoup. Mme Mavinga remercie le Collège de faire de cette mission une priorité avec cœur et constance.

Mme Mavinga tient à attirer l'attention sur un aspect souvent trop peu visible de la question du handicap : la santé mentale. Les personnes vivant avec un handicap psychique sont encore trop souvent oubliées ou mises à l'écart. Leur inclusion, leur accompagnement et le respect de leur dignité méritent tout autant notre attention et notre bienveillance. Ce sujet a d'ailleurs été abordé lors d'une réunion de la plateforme Santé, créée par M. Hublet lorsqu'il exerçait cette compétence scabinale.

Mme Mavinga suggère que le problème de la santé mentale des jeunes et adolescents soit inscrit spécifiquement à l'ordre du jour d'une prochaine réunion de cette plateforme.

Elle souhaite que la commune renforce le soutien au Conseil consultatif et valorise davantage ses recommandations dans les décisions communales, développe un plan d'action ambitieux pour améliorer l'accessibilité et la mobilité des personnes en situation de handicap, mette en place des initiatives spécifiques pour les personnes concernées par les troubles psychiques, en lien étroit avec les services locaux de santé mentale, et continue à promouvoir une culture de l'inclusion dans l'ensemble de ses politiques.

**M. Hublet** s'associe pleinement aux propos de Mme Mavinga, dont il salue l'engagement et la pertinence des interventions au sein du Conseil consultatif communal de la personne en situation de handicap au cours de la mandature précédente.

Ayant participé activement à toutes les réunions de cette instance au cours de la mandature écoulée, M. Hublet a pu constater à chaque rencontre la qualité des échanges, la richesse des apports ainsi que la force des propositions fréquemment formulées par Mme Mavinga

Le Conseil consultatif joue un rôle essentiel dans la commune. Il incarne une démarche citoyenne, inclusive, participative et profondément humaine. C'est un espace d'écoute, de dialogue mais aussi de propositions concrètes pour améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap. Les avancées obtenues ces dernières années en termes d'accessibilité, de sensibilisation et de participation à la vie communale ne sont pas le fruit du hasard mais bien le résultat du travail acharné de ses membres, qui sont tous bénévoles

C'est pourquoi M. Hublet soutient pleinement les appels formulés par Mme Mavinga en faveur d'un renforcement du CCCPSH et de la prise en compte systématique de ses recommandations dans les politiques communales

Il appuie aussi avec conviction la proposition relative à la santé mentale, en particulier celle des jeunes. Cette dimension doit être intégrée de manière transversale dans l'ensemble des politiques communales. La plateforme Santé s'avère un cadre pertinent pour aborder cette problématique avec les acteurs de première ligne

M. Hublet espère que la nouvelle mandature permette non seulement de poursuivre le travail accompli au sein du CCCPSH et de la plateforme Santé mais aussi de leur donner un nouveau souffle à travers des moyens renforcés, une reconnaissance accrue et une place structurée dans l'élaboration des politiques locales.

**M. Lambert-Limbosch** remarque que des passerelles peuvent être établies entre l'activité du CCCPSH et celle du Conseil consultatif des aînés. Il y a d'ailleurs eu des échanges entre les présidents des deux assemblées sous la mandature précédente

Il appuie la proposition visant à renforcer l'intégration dans la politique communale des propositions émanant des différents Conseils consultatifs, et ce d'autant plus qu'il s'agit de la raison d'être de telles assemblées.

L'appel à de nouveaux candidats pour composer ces assemblées ayant été émis dans le Wolvendael, M. Lambert-Limbosch aimerait savoir où en est la procédure.

**M. Cohen** félicite Mme Mavinga pour son intervention, dont il constate la pertinence sur le terrain depuis qu'il exerce la présidence du CPAS

**M. l'Echevin Vanraes** se réjouit de constater que le Conseil communal a vraiment la fibre sociale.

Il rend hommage à l'investissement social de Mme Mavinga, très apprécié dans la commune

M. l'Echevin Vanraes est tout à fait disposé à inscrire son action dans le sillage des initiatives prises lors de la dernière mandature. Lors de la première réunion, il a d'ailleurs promis qu'à chaque réunion ultérieure, il allait rendre compte du suivi des demandes formulées

La problématique de la santé mentale, évoquée par Mme Mavinga, constitue un enjeu fondamental. Lorsqu'il exerçait lui-même la fonction de Président du CPAS, M. l'Echevin Vanraes avait mis en place une sorte de plateforme réunissant tous les acteurs ucclois actifs dans le domaine de la santé mentale.

À l'époque, on avait constaté que les diverses associations recevaient souvent les mêmes personnes, ce qui signifiait que de nombreuses autres personnes n'étaient pas aidées.

Il faudra donc songer soit à rétablir une telle plateforme soit à garantir l'accomplissement de l'ensemble des tâches par les structures communales grâce à une optimisation des services

Quoi qu'il en soit, il faut veiller dans un premier temps à mieux utiliser les moyens dont on dispose

M. l'Echevin Vanraes confirme qu'une élection au Conseil consultatif a bien eu lieu la semaine dernière, à la satisfaction des membres présents.